

DEVENIR SENTINELLE DE LA NATURE - COMMENT SIGNALER DES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT ?

Formation organisée par Michel Jacon, Bénévole - Pilote des Sentinelles de la nature

Informations essentielles :

Lieu : Visioconférence – Lien zoom envoyé la veille

Date : mardi 29 mars

Heure : 18h30 – 20h

Inscription gratuite en cliquant [ici](#).

Objectifs de la formation :

- connaître l'outil et l'organisation de Sentinelles de la nature, <https://sentinellesdelanature.fr/>
- apprendre à signaler des atteintes à l'environnement sur le site et sur l'application mobile

Programme détaillé :

- **Partie 1** - Sentinelles de la nature : découvrir le dispositif et son fonctionnement
- **Partie 2** - Quels sont les différents types d'atteintes à la nature que l'on peut signaler ? Où trouver des informations ou de la documentation ?
- **Partie 3** - Prise en main : comment faire concrètement des alertes sur le site et/ou l'application Sentinelles de la nature ?

Les formations du REF s'effectuent dans le strict respect des mesures barrières, conformément aux directives gouvernementales. Le port du masque est obligatoire.

Pour plus d'informations, contactez-nous à benevolat-isere@fne-aura.org

FNE Isère - <https://www.fne-aura.org/isere/> - 04.76.54.82.89